UNIVERSITÉ McGILL RAPPORT SUR LE RENDEMENT DE LA DOTATION 2012-2013

Le fonds de dotation de McGill comprend i) des legs et dons reçus par l'Université, pour la plupart affectés à des fins particulières et pour être détenus à perpétuité; ii) des actifs désignés par le Conseil des gouverneurs pour constituer une dotation; et iii) des actifs de certaines unités de McGill et d'entités affiliées à McGill qui ont été affectés au Fonds commun de placement de McGill (le « FCPM »), qui sert d'instrument de placement. La dotation est gérée par le Service des placements de McGill, sous la direction du Comité des placements.

L'objectif général de la dotation est d'obtenir un rendement global (rendement et plus-value en capital) suffisant pour fournir une source de revenu fiable et optimale aux bénéficiaires du fonds de dotation, de couvrir les coûts annuels d'exploitation de la dotation, et de préserver la valeur (en dollars réels) du capital de la dotation, tout en respectant les normes sociales et éthiques de l'Université.

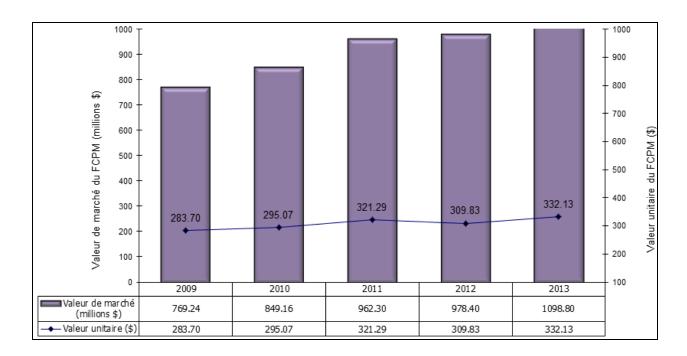
Le fonds de dotation est géré en tant que fonds commun de placement de McGill (FCPM), qui a été créé en 1970. La mise en commun des actifs permet d'investir une masse critique d'actifs et ainsi réaliser une grande diversification et des économies d'échelle, ce qui se traduit au fil des ans par de bons rendements, une volatilité réduite et des frais peu élevés de gestion des placements.

Au 30 avril 2013, date de clôture de l'exercice financier de l'Université, le FCPM avait une valeur de marché de 1,1 milliard de dollars et était constitué de placements pour les dotations et comptes de McGill gérés au nom des unités de McGill et d'entités affiliées.

Valeur de marché et valeur unitaire du FCPM

Le graphique ci-dessous illustre l'évolution de la valeur de marché et de la valeur unitaire du FCPM pour les exercices terminés le 31 mai de 2009 et de 2010, et ceux qui se sont terminés le 30 avril, de 2011 à 2013.

Évolution de la valeur de marché et de la valeur unitaire du FCPM (31 mai 2009 et 2010 et 30 avril 2011 à 2013)



Croissance du FCPM

Tableau 1 : Variation de la valeur de marché pour l'exercice terminé le 30 avril 2013

		(000)
Valeur de marché du FCPM au début de l'exercice		978 372
Plus-value non-réalisée	42 826	
Gain réalisé sur la vente de placements	55 600	
Revenu de placements	25 904	
Perte de change	(2 188)	
Bénéfice total du FCPM		122 142
Distribution des revenus de dotation et frais de gestion		(48 568)
Dons/legs	38 466	
Capitalisation du revenu distribué	6 323	
Montant net d'autres transferts	<u>2 059</u>	
Total net des contributions au capital		46 848
Variation nette de la valeur de marché durant l'exercice		120 422
Valeur de marché du FCPM à la fin de l'exercice		1 098 794

Distribution des revenus et frais de gestion

Pour 2012-2013, le taux de distribution unitaire était établi en fonction de 4,25 % de la valeur de marché moyenne du FCPM à la fin de chacun des trois exercices précédents. Cette pratique permet d'atténuer les effets des fluctuations du marché sur le fonds de dotation et correspond aux pratiques adoptées par d'autres grandes universités nord-américaines; le but étant de distribuer une proportion adéquate et prudente des revenus à tous les détenteurs d'unités. Pour l'exercice 2013-2014, le taux de distribution unitaire sera établi en fonction de la valeur de marché moyenne durant les trois exercices financiers précédents, terminés le 30 avril 2012, le 30 avril 2011 et le 31 mai 2010, tel qu'approuvé par le Conseil des gouverneurs.

Pour l'exercice clos le 30 avril 2013, des revenus de 40,8 millions de dollars ont été distribués aux bénéficiaires de la dotation de l'Université, en fonction d'un montant de distribution annuel de 12,75 \$ par unité. Le montant de distribution des revenus est fixé à 13,12 \$ par unité pour l'exercice 2013-2014.

Pour 2012-2013, les frais de gestion ont été de 0,90 % de la valeur de marché moyenne pour les trois exercices précédents et ont totalisé 7,7 millions de dollars. Les frais de gestion incluent les frais d'administration du fonds de dotation, les frais de gestion des placements, les droits de garde et les frais d'autres fournisseurs de services, ainsi qu'une contribution aux coûts indirects de l'Université. Les frais de gestion seront calculés de la même manière pour l'exercice 2013-2014, alors qu'ils seront établis en fonction de la valeur de marché moyenne pour les trois exercices précédents, clos le 30 avril 2012, le 30 avril 2011 et le 31 mai 2010.

Gouvernance et gestion des placements

Le Comité des placements (le « Comité ») est un comité du Conseil des gouverneurs (le « Conseil ») qui supervise le placement des actifs du FCPM. Il incombe au Service des placements d'exécuter les décisions du Comité des placements.

Le Comité est composé de 10 membres qui, au 30 juin 2013, étaient : Joel Raby (Montréal), président; Heather Munroe-Blum (Montréal), principale et vice-chancelière, membre d'office; Robert Rabinovitch (Montréal), Nathalie Bernier (Montréal), Kathy Fazel (Montréal), Mark Hantho (New York), Gerald Sheff (Toronto), Arnold Steinberg (Montréal), Danny Ritter (Montréal) et Stuart Cobbett (Montréal), président du Conseil des gouverneurs, membre d'office. Marc Weinstein (Montréal), vice-principal (Développement et Relations avec les anciens) et Anthony Campbell (New York) siègent à titre de conseillers spéciaux. Les membres sont désignés eu égard à leurs connaissances spécialisées et leur intérêt en matière de placements, d'affaires et d'économie.

En vertu de son mandat, le Comité est chargé de superviser la gestion des placements de l'Université conformément à l'Énoncé de la politique de placement (Statement of Investment Policy). Il a notamment pour fonctions : i) de fournir des avis au Conseil quant à l'établissement de politiques liées aux placements et soumettre à cet égard des recommandations à l'approbation du Conseil; ii) de réviser chaque année la justesse de l'Énoncé de la politique de placement et présenter au Conseil des recommandations quant aux modifications proposées; iii) de recommander au Conseil des lignes directrices concernant le taux de distribution annuel des revenus de la dotation de l'Université; iv) d'étudier et approuver la nomination des gestionnaires et la fin de mandat des gestionnaires de placements et des fournisseurs de services, les mandats des gestionnaires et le rendement de chaque gestionnaire de fonds; et v) de s'assurer que l'Énoncé de la politique de placement est respecté.

Les membres du Comité se sont réunis quatre fois au cours de l'exercice terminé le 30 avril 2013. Le taux de participation moyen a été de 75 %.

Décisions prises concernant les changements de gestionnaires pour l'exercice clos le 30 avril 2013

Au cours de l'exercice, un certain nombre de changements de gestionnaires de placements ont été effectués sous la direction du Comité.

Tel qu'approuvé par le Comité des placements en avril 2012, la diversification du portefeuille des stratégies à rendement absolu s'est poursuivie au-delà des fonds de fonds et de l'exposition aux fonds d'actions acheteur/vendeur, au cours de l'exercice terminé le 30 avril 2013. En plus des fonds d'actions acheteur/vendeur, des attributions ont été approuvées pour les stratégies suivantes : (i) titres de sociétés en détresse, (ii) fonds événementiels, (iii) arbitrage sur valeur relative et (iv) gestion systématique/global macro.

La mise en œuvre de la diversification du portefeuille a progressé avec l'attribution de mandats à trois nouveaux gestionnaires en novembre et décembre 2012 : Silver Point Capital Offshore, Ltd., (20 M\$ US), titres de sociétés en détresse; Winton Futures Fund Ltd., (20 M\$ US), gestion systématique/global macro et AllBlue Ltd., (15 M\$ US), arbitrage sur valeur relative.

En novembre 2012, le Comité des placements a approuvé l'attribution de 40 M\$ à cinq gestionnaires de fonds d'action acheteur/vendeur en démarrage. Le financement du mandat de ces gestionnaires devrait être complété au cours de l'exercice 2013-2014.

De nouveaux accords d'investissement ont aussi été conclus avec Catalyst Fund Ltd. Partnership IV (« Catalyst ») et JOG Ltd. Partners No. VI (« JOG VI »). L'engagement de 20 M\$ US dans Catalyst IV vise un fonds canadien qui investit dans des titres de sociétés canadiennes en difficulté et sous-évaluées. L'engagement de 15 M\$ dans JOG VI concerne un fonds de démarrage dans l'industrie pétrolière et gazière canadienne.

Trois mandats ont été confiés à deux nouveaux gestionnaires durant l'exercice et le mandat d'un gestionnaire de placements a pris fin. La firme Van Berkom and Associates a été recrutée pour gérer activement un portefeuille d'actions canadiennes à petite capitalisation ainsi qu'un portefeuille d'actions américaines à petite capitalisation. Le mandat confié à Jarislowsky Fraser pour un fonds d'actions canadiennes a pris fin au cours de l'exercice. Par ailleurs, le fonds d'obligations américaines à rendement élevé négocié en bourse a été vendu au cours de l'exercice et la firme Neuberger Berman LLC a été engagée pour gérer un fonds d'obligations américaines à rendement élevé.

Au 30 juin 2013, environ 80 % des placements de la dotation de l'Université étaient administrés par des gestionnaires externes de placements. Voici la liste de ces gestionnaires et leurs mandats.

- Pyramis Global Advisors, société membre de Fidelity Investments (actions canadiennes)
- LSV Asset Management (actions américaines à petite et moyenne capitalisation)
- Aberdeen Asset Management (actions des marchés émergents)
- William Blair & Company (actions internationales des marchés développés et des marchés émergents)
- **Hexavest Inc.** (actions internationales)
- Comgest Asset Management (actions des marchés émergents)
- **Gestion de placements TD** (indice des obligations canadiennes, bons du Trésor du gouvernement du Canada et un programme de couverture passive du risque de change)
- Phillips, Hager & North (obligations canadiennes)
- **Neuberger Berman** (obligations américaines à rendement élevé)
- Van Berkom (un portefeuille d'actions américaines et un portefeuille d'actions canadiennes à petite capitalisation)
- **Fonds à rendement absolu** (deux fonds de fonds, surtout investis dans des positions acheteur/vendeur sur actions et six fonds directs investissant dans diverses stratégies)
- Fonds de sociétés fermées (six fonds de fonds de titres de sociétés fermées investissant dans une combinaison d'opérations de rachat en Amérique du Nord et en Europe, de capital-risque et de fonds secondaires mondiaux; deux fonds canadiens investissant dans des titres de sociétés canadiennes en difficulté et sous-évaluées; et deux sociétés en commandite canadiennes de financement de capital-risque)
- Contrats de marchandises (deux fonds de fonds nord-américains dans les ressources naturelles, trois fonds canadiens dans le secteur pétrolier et gazier)
- **Immobilier** (quatre sociétés en commandite investissant dans l'immobilier canadien et un fonds de placement dans immobilier américain)

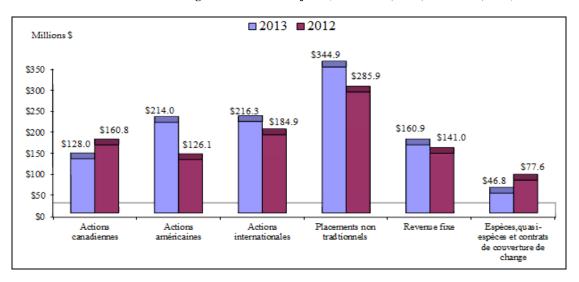
Par ailleurs, deux mandats de gestion de placements confiés à Desautels Capital Management Inc. visant les marchés mondiaux d'actions et des produits à revenu fixe, sont administrés par des étudiants de la Faculté de gestion Desautels de l'Université McGill.

Le Service des placements gère environ 20 % du FCPM à l'interne. Il détient dans un compte des titres en attente de liquidation ou d'attribution à un gestionnaire de placements externe, en plus de gérer des espèces et quasi-espèces ainsi que des fonds négociés en bourse.

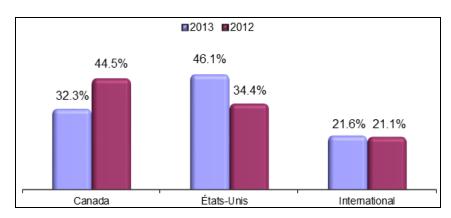
Répartition de l'actif

Répartition de l'actif du portefeuille du FCPM selon les catégories d'actifs au 30 juin 2013 et au 30 juin 2012

Répartition de l'actif du FCPM selon les catégories d'actifs au 30 juin (2013 - 1110,9 M\$; 2012 - 976,3 M\$)



Répartition de l'actif du FCPM selon la devise au 30 juin 2013



Le tableau ci-dessus illustre la répartition de l'actif selon la devise pour l'ensemble des placements au 30 juin. La diminution de 12,2 points de pourcentage de l'engagement dans les titres canadiens et l'augmentation correspondante dans les titres américains, reflètent principalement des activités de rééquilibrage.

Mesure du rendement 2012-2013

À chaque trimestre de l'année civile, un service indépendant de mesure du rendement évalue le rendement du FCPM. Les taux de rendement des placements sont déclarés en fonction du rendement global, soit la somme de la plus-value en capital réalisée et non-réalisée, et des revenus reçus et accumulés. Le tableau ci-dessous fait état du rendement dégagé par le FCPM ainsi que du rendement médian de BNY Mellon Canadian Master Trust Universe et de BNY Mellon Endowments and Foundations Universe, d'une moyenne composée du rendement de quatre

fonds de dotation d'universités canadiennes comparables, de l'objectif de rendement absolu, et de l'indice de référence composé du FCPM sur une série de périodes se terminant le 30 juin 2013.

	Rendements annualisés			
	<u>1 an</u>	3 ans	<u>5 ans</u>	<u>10 ans</u>
Total du FCPM	14,4 %	10,7 %	4,5 %	5,9 %
Objectif de rendement absolu	6,3 %	7,1 %	6,7 %	7,5 %
Indice de référence composé (pondérations ciblées multipliées par le rendement des indices correspondants)	11,8 %	9,7 %	4,6 %	5,8 %
Rendement médian – BNY Mellon Canadian Master Trust Universe	10,6 %	9,1 %	4,8 %	6,9 %
Rendement médian – BNY Mellon Endowments and Foundations Universe	11,4 %	9,1 %	5,0 %	6,4 %
Moyenne composée du rendement de quatre fonds de dotation d'universités canadiennes comparables	14,7 %	10,2 %	3,5 %	6,2 %

Préparé par le Service des placements de l'Université McGill